

se soigner par des injections sous-cutanées d'insuline ou de cortisone ou de quelque autre médicament.

Encore au sujet des narcotiques, j'ai ici une coupure du *Globe and Mail*, livraison du 16 avril, intitulée "Les faux-monnayeurs se livrent au trafic des narcotiques". L'article rapporte que la Gendarmerie royale du Canada a saisi environ 1,200 faux billets de \$10 dans divers endroits du Québec. L'article exprimait l'avis, devant le fait que ces billets étaient fabriqués et mis en circulation, qu'il y avait un lien entre cette bande de faux-monnayeurs et la vente et la distribution des narcotiques. Le ministre peut-il nous dire si l'enquête a été poussée plus loin, ou s'il a autre chose à dire sur ce point particulier?

Le troisième point que je veux établir concerne un incident qui s'est produit vers la fin d'avril, lorsqu'un garde du pénitencier de Kingston a été arrêté sur l'accusation d'avoir été trouvé en possession de narcotiques, dans le but présumé de les vendre aux détenus toxicomanes internés au pénitencier de Kingston. Le ministre pourrait-il à ce moment-ci raconter ce qui est arrivé dans ce cas, tant en ce qui concerne le garde, que pour ce qui est de savoir si l'on a découvert que les détenus avaient fait usage de narcotiques à peu près à cette époque et de savoir si des mesures disciplinaires ont été prises contre les détenus?

**L'hon. M. Fulton:** Monsieur le président, je crois que je serai mieux en mesure de répondre à ces trois questions plus tard lorsque nous étudierons un autre poste des crédits. Quant à la première question, la vente par certaines pharmacies de Vancouver de ce qu'on appelle, je crois, des "do-it-yourself kits" (nécessaires à se fabriquer des stupéfiants), j'ai signalé la chose à la Gendarmerie royale du Canada. J'ai reçu son rapport, mais je ne l'ai pas ici sous la main, car il en sera question lorsque les crédits de la Gendarmerie seront à l'étude. Je me rappelle qu'on nous a informés que des mesures concrètes ont été prises à cet égard, mais comme je ne me souviens pas au juste de ce qu'on a fait, j'aimerais mieux ne pas répondre avant d'aborder les crédits de la Gendarmerie.

La même réponse s'applique à la question relative aux faux monnayeurs et aux trafiquants de stupéfiants. Je devrai me renseigner là-dessus auprès de la Gendarmerie.

A propos du garde de pénitencier qui est accusé, sauf erreur, de trafiquer en stupéfiants, on m'informe qu'il a été traduit en justice et qu'il vient d'être acquitté étant donné qu'on n'a pu prouver qu'il y avait intention criminelle. Il n'a pas été prouvé qu'il savait ce qu'il recevait et ce qu'il était

censé transmettre. La question d'une mesure disciplinaire contre lui au pénitencier n'a pas encore été tranchée parce que le rapport de son acquittement vient juste d'arriver. Je pourrai exposer la question plus à fond quand nous serons saisis du poste relatif aux pénitenciers.

**M. Howard:** J'imagine que des détenus du pénitencier ont peut-être reçu certains des stupéfiants qui étaient refilés. Je me suis demandé si l'un des détenus avait été trouvé en possession de stupéfiants ou si l'on avait constaté qu'ils avaient utilisé de stupéfiants vers cette époque. Quelle mesure disciplinaire, s'il y en a eu, a été prise à l'égard de ces détenus?

**L'hon. M. Fulton:** A ce sujet, j'ai demandé un rapport du commissaire des pénitenciers. Je m'attends qu'il l'apporte quand nous en serons à ce poste des prévisions budgétaires.

**L'hon. M. Pickersgill:** Monsieur le président, je rappelle d'abord au ministre la déclaration classique que le ministre des Finances a faite en juin 1957. Il a dit aux Canadiens combien il épargnerait d'argent aux contribuables du pays en éliminant le gaspillage et les folles dépenses dans tous les ministères de l'État. Vu que les prévisions budgétaires du ministère cette année, et je ne dis rien de la Gendarmerie royale du Canada, ont été augmentées de presque 3 millions, ce serait intéressant d'entendre le ministre nous dire au juste quel gaspillage et quelles folles dépenses ont été éliminés par le ministre des Finances au ministère de la Justice.

**L'hon. M. Fulton:** Monsieur le président, pour répondre en général je puis dire que nous nous sommes évertués au ministère à maintenir nos dépenses au minimum, notamment à éviter toute augmentation, mais nous avons dû faire face, comme je l'ai dit, à un fort surcroît de besogne. Par exemple, je viens de faire demander le chiffre relatif à l'augmentation du nombre de pièces de courrier reçues au ministère depuis mon entrée en fonctions, comparativement à l'époque où mon prédécesseur y était, car, je le sais, la comparaison montre une augmentation déterminée et renversante dans le volume de correspondance. Or, évidemment, quand la correspondance augmente, il faut du personnel pour s'en occuper. Certaines des augmentations, et je serai heureux de parler des augmentations déterminées quand nous aborderons les crédits...

**L'hon. M. Pickersgill:** Peut-être pourrais-je faire gagner du temps au ministre. Il n'a pas répondu à ma question. Je ne lui ai pas demandé de justifier les augmentations. Je